

# ABN Amro remet le couvert de l'infogérance

Pour être plus réactif, le néerlandais va externaliser son infrastructure globale

par BERNARD SIRVEN

**R**éduction des coûts ou simple effet d'annonce ? ABN Amro vient de signer avec IBM, Accenture et trois sociétés indiennes (Tata Consultancy Services, Infosys Technologies et Patni Computer Systems) un nouveau contrat mondial de sous-traitance informatique d'un montant global de 1,8 milliard d'euros sur cinq ans.

Le groupe néerlandais externalise ainsi son infrastructure globale, selon le concept très en vogue « *on demand* », qui permet à l'établissement d'être plus réactif en développant plus rapidement des services additionnels. Concrètement, IBM, dont le contrat s'élève à 1,5 milliard d'euros, va prendre à sa charge l'infrastructure informatique dans son ensemble (le *hard*). Pour sa part, le cabinet Accenture va s'atteler - avec IBM - à la conception et au développement des progiciels. De leur côté, les trois entreprises indiennes plancheront sur l'encodage des données. « *L'externalisation se justifie là où n'existe plus d'avantage concurrentiel. Nous sommes ici dans*

*une logique de réduction de coûts, avec une externalisation en Inde d'activités sans réelle valeur ajoutée, mais qui demandent beaucoup de ressources humaines* », explique Axel Pierron, consultant chez Celent.

Voilà trois ans, ABN Amro bouclait un premier contrat d'externalisation avec l'américain Electronic Data Systems (EDS). D'une valeur de 1,3 milliard de dollars, le *deal* portait sur les activités de banque de gros, d'entreprises ou *wholesale banking*. Un cas à l'époque loin d'être isolé. La Deutsche Bank et JPMorgan en faisaient autant avec IBM. « *ABN, Deutsche Bank et JPMorgan ont annoncé des signatures de contrats d'infogérance en même temps que des pertes liées en partie au dossier WorldCom et des licenciements* », fait remarquer Christophe Deshayes, président de l'observatoire des technologies de l'information, Documental.

Ce type d'opération peut s'assimiler à une opération d'ingénierie financière, voire à un *lease back* qui ne dit pas son nom. « *L'établissement récupère un chèque conséquent, moyennant des trans-*



*ferts d'actifs et d'infrastructures obscurs et des contrats avec des périodes très variables* », ajoute ce dernier. Voilà tout juste un an, à la faveur de sa fusion avec Bank One, JPMorgan avait d'ailleurs annulé son contrat avec IBM. Elle n'est pas la seule. Documental s'appête justement à publier début octobre une étude sur les ruptures de contrats d'infogérance. ❖